

de nombreux prêtres et catéchistes, des millions de fidèles furent juridiquement condamnés par les tribunaux du pays, après qu'on eut usé de tous les moyens et de tous les supplices pour les faire renoncer à la religion de Jésus-Christ, et donnèrent courageusement leur vie au milieu des plus affreux tourments. 26 de ces religieux martyrs ont été béatifiés par Léon XIII en 1900 ; la cause de milliers d'autres est introduite en cour de Rome.

La dévotion envers la très Sainte Vierge Marie est un précieux héritage dans l'Ordre de Saint-Dominique. La Province du Saint-Rosaire, son nom seul le dirait si ses œuvres ne le proclamaient très haut, semble bien n'être pas restée en retard des autres provinces de l'Ordre, dans l'amour de ses enfants pour la Reine du ciel, et dans leur zèle à propager son culte au milieu des peuples évangélisés par eux.

Depuis plus de deux siècles les Tonkinois ont donc sucé avec les enseignements de la foi la dévotion envers la très sainte Mère de Dieu à une source très abondante et particulièrement généreuse.

Dès 1688 un missionnaire pouvait écrire : "Nous avons établi 40 confréries du Rosaire dont les membres sont déjà fort nombreux". Quelques années plus tard il disait : "La confrérie du Rosaire est déjà établie par tout ce royaume ; tous les jours le Rosaire se récite publiquement et des enfants de 12 ans savent parfaitement les mystères par cœur". Dans toutes les fêtes solennelles, pendant les processions, aux enterrements, le Rosaire était et est encore la dévotion favorite des Tonkinois, et l'on peut dire aujourd'hui qu'à peine trouverait-on dans nos chrétientés un enfant de 8 ans incapable de réciter le Rosaire et d'énoncer les mystères de mémoire. Ils le font avec une piété et une onction dont est ravi celui surtout qui les entend pour la première fois, et qui impressionne toujours ceux même qui sont habitués à les entendre.

A quelque heure du jour qu'on entre dans une église du Tonkin, il est rare de ne pas y trouver quelque chrétien récitant le Rosaire.

Je pourrais citer bon nombre de nos églises où des personnes âgées, des tertiaires de l'Ordre ordinairement, passent la nuit à égrener leur Rosaire, donnant à peine quelques heures au sommeil qu'elles prennent, vaincues